

Candélabre en béton

Déclaration des performances
N° DdP. C/01 Révision 05

1. Code d'identification unique du produit type :
Candélabre en béton
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction :
Voir dossier de conception et marquage produit
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Candélabre d'éclairage public pour zones de circulation
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :
RONVEAUX S.A. – chemin Rebonmoulin, 16 – 5590 CINEY
Tél : 083 / 21 29 01 – email : info@ronveaux.com
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire :
Non applicable
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction :
CE1
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :
Le CERIB, organisme notifié n° 1164
a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système CE1
a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :
Non applicable
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à la compression du béton	De C35/45 à C90/105 MPa Voir dossier de conception	EN 40-4 : 2006
Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction des aciers	Acier pour béton armé $f_{tk} = 550 \text{ MPa}$ $f_{yk} = 500 \text{ MPa}$ Acier pour béton précontraint T13 – T15 $f_{pk} = 1860 \text{ MPa}$ $f_{p0,1k} = 1674 \text{ MPa}$ Fils 7 $f_{pk} = 1670 \text{ MPa}$ $f_{p0,1k} = 1503 \text{ MPa}$ Fils 5 $f_{pk} = 1770 \text{ MPa}$ $f_{p0,1k} = 1593 \text{ MPa}$	
Dispositions constructives	Autres caractéristiques : voir documentation technique	
Performance en cas de choc d'un véhicule (sécurité passive)		
Durabilité		

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Bernard DEHUT
Administrateur Délégué

Ciney, le 5 mai 2021

